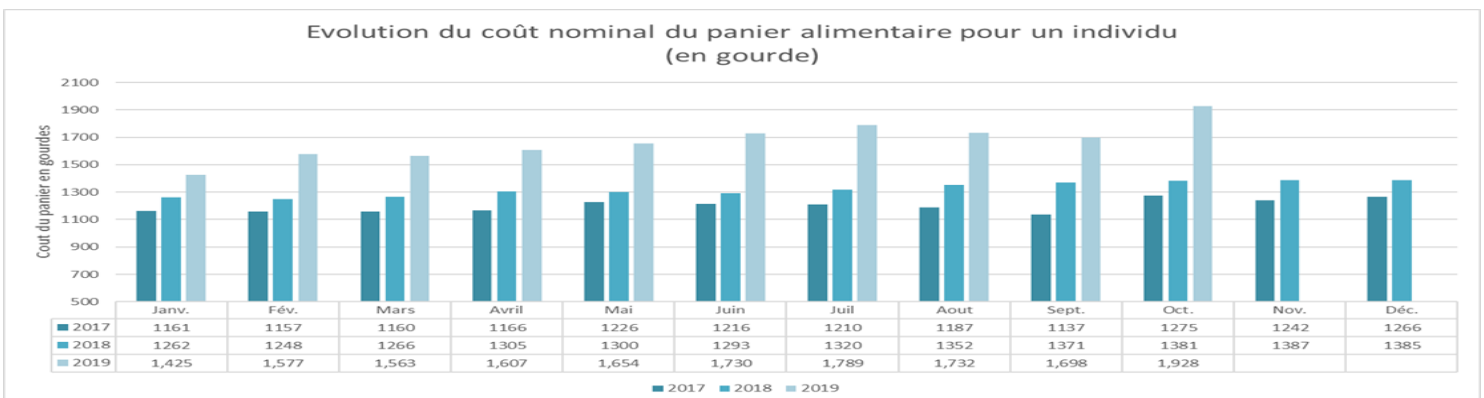


### Les points saillants

- En raison des événements socio politiques des dernières semaines, on a observé une **hausse considérable de la valeur du panier au cours du mois d'octobre soit d'environ 14 % en rythme mensuel et 40 % en rythme annuel**. Les marchés du Grand-Sud (Jérémie, Cayes, Fond des Nègres, Jacmel et Croix des Bossales) sont les plus affectés. Ces hausses sont surtout dues à la hausse des prix des céréales (maïs, Riz et Farines)
- Sur le marché international, les **cours du riz sont relativement stables** tandis que ceux du maïs et du blé ont augmenté respectivement 7 % et 6 % après 3 mois consécutif de baisse en raison d'une réduction des perspectives de récolte dans plusieurs grands pays producteurs et d'une augmentation de la demande.
- Selon l'analyse IPC réalisée en octobre 2019, pour la période courante allant d'octobre 2019 à février 2020, deux zones sont classifiées en situation d'urgence (phase 4) : le bas-Nord-Ouest et les quartiers très pauvres de Cité-Soleil. **35%** de la population haïtienne a besoin d'une assistance alimentaire de toute urgence, soit **3.67 millions de personnes dont 1.04 million en urgence**.

### Évolution du coût nominal du panier alimentaire au niveau national

Le panier considéré dans le cadre de cette analyse est composé de 6 produits de base (**riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale**) qui représentent **1870 kilocalories consommées par personne par jour**. Il est constitué de telle sorte que 100 pourcents de consommation de calories proviennent de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, en particulier les fruits, les légumes, les racines et les tubercules. L'analyse du panier permet de suivre l'accès des ménages au panier de base dans le temps et dans l'espace. Il ne constitue pas un panier nutritionnel. Ce panier reflète surtout la consommation alimentaire des ménages pauvres à faible niveau de revenu.



Source : CNSA, Novembre 2019

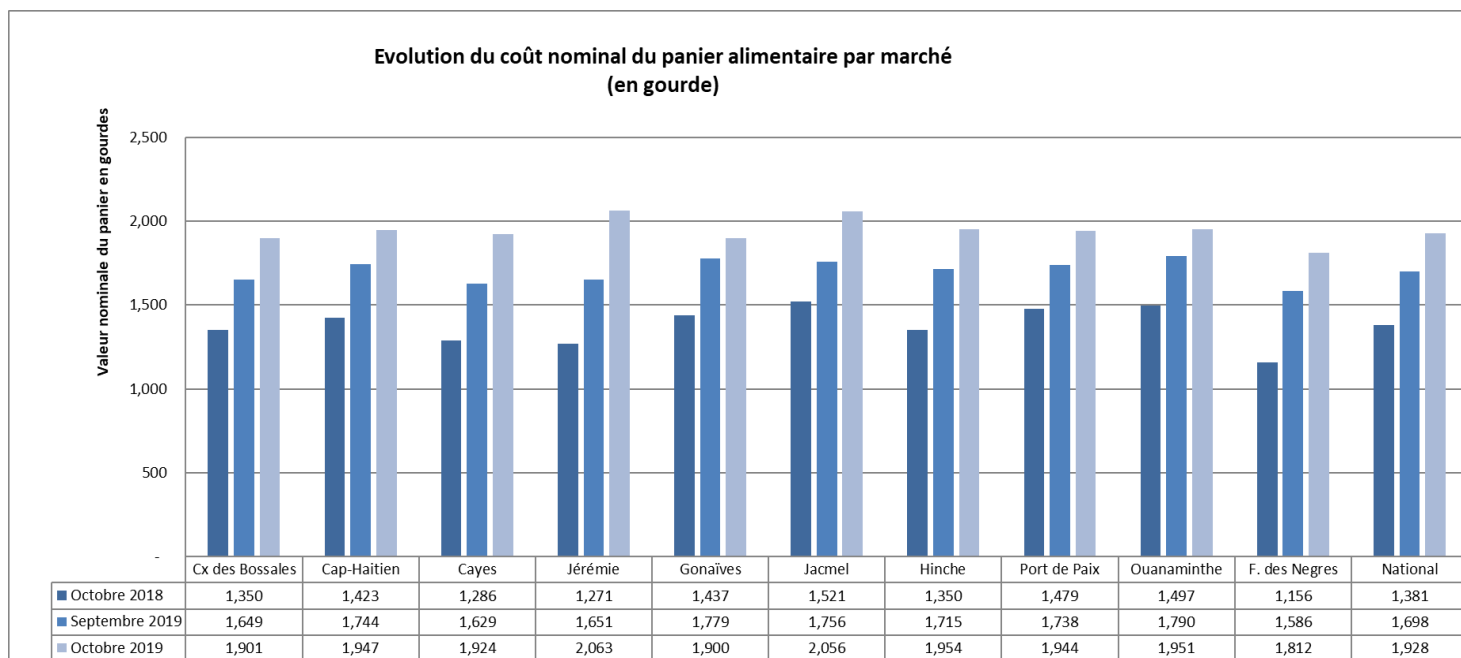
En octobre 2019, le coût nominal moyen du panier alimentaire se situe autour de 1,928 gourde par individu (9642 pour une famille de 5 personnes) contre 1,698 gourdes en septembre 2019 et 1381 gourdes en octobre 2018 soit **une hausse de 40 % en rythme annuel et 14 % en rythme mensuel**.

En ramenant le panier alimentaire de la CNSA sur la base de 2100 kilocalories recommandé par l'OMS, un ménage de 5 personnes en Haïti aurait besoin en moyenne 10826 gourdes pour accéder aux aliments de base. Ces hausses sont principalement dues aux troubles sociopolitiques du mois d'octobre ayant entravé la circulation des biens et services affectant ainsi la disponibilité et l'accès aux aliments de base.

La dépréciation de la Gourde, la mauvaise performance des campagnes de printemps et d'été sont également des facteurs explicatifs non négligeables à la hausse de la valeur du panier alimentaire.

### Évolution du coût nominal du panier alimentaire sur les marchés régionaux

À l'échelle nationale, le panier alimentaire moyen a crû en moyenne de 14 % en rythme mensuel au cours du mois d'octobre. Les plus fortes hausses ont été enregistrées sur les marchés de Jérémie (25%), Cayes (+18), Jacmel (+17%) Croix de Bossales (+15 %).



Source : CNSA, Novembre 2019

En glissement annuel, la hausse de la valeur du panier est d'environ 40% et les plus fortes hausses ont été enregistrées à Jérémie (62 % ; Fond des Nègres, Cayes, Hinche et Croix des Bossales (+41%).

En rythme annuel aussi bien qu'en rythme mensuel, les départements du grand sud ont enregistré les plus fortes hausses de la valeur du panier en raison des blocages réguliers à la sortie de Port-au-Prince au niveau de Martissant, Léogane et Miragoane accentué par les épisodes de pays lock.

En effet, dès la première semaine d'octobre ACTED dans son rapport de situation du mois d'octobre faisait état d'un manque de produits de première nécessité et de nourriture de provenance extérieure à ces départements.

## Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché national

*Le principal facteur qui détermine le coût du panier alimentaire est le prix des céréales qui représentent environ deux tiers de l'énergie consommée par jour par les plus pauvres.*

En rythme annuel, la hausse de la valeur du panier résulte de la hausse des prix du Riz (+38 %), du Maïs (+49 %) de la Farine de blé (53 %) et du Sucre (52 %).

Le prix du riz a surtout augmenté sur les marchés de Jérémie (68 %), Cap (51 %) Fonds de Nègres (40 %), Ouanaminthe (40 %) et Hinche (39 %)

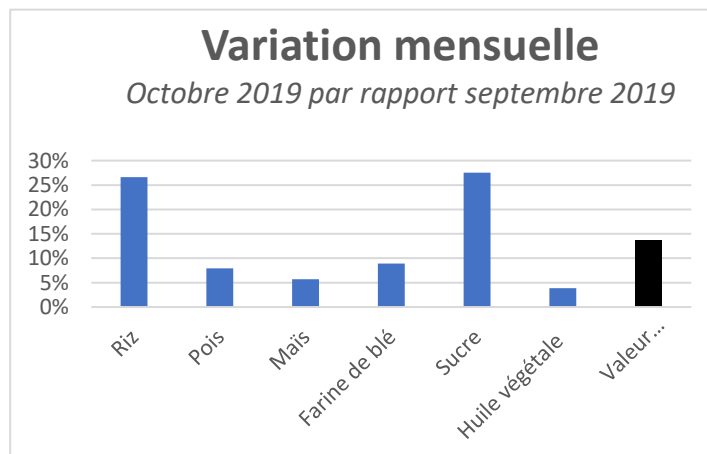
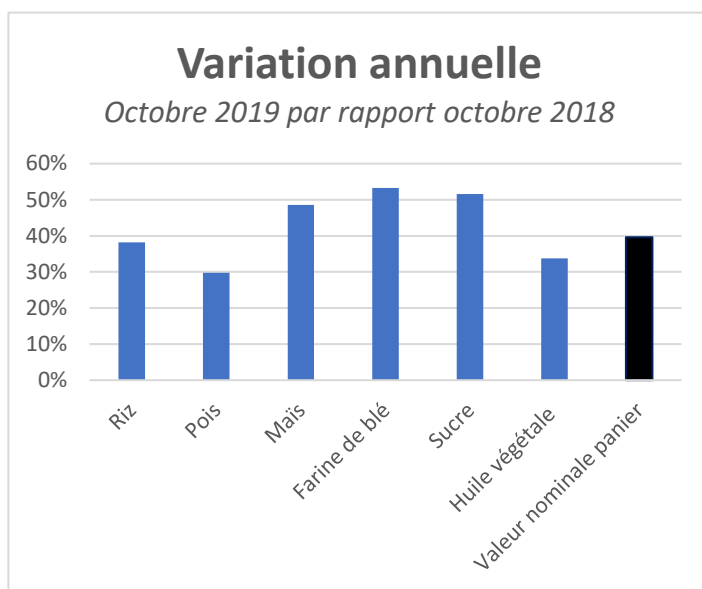
Celui du maïs sur les marchés de Port de Paix (126%), Port au prince (100 %), Cap (67 %) et Ouanaminthe (88 %), Cayes (75 %).

Celui de la farine sur les marchés de Fonds des Nègres (85%), Jérémie (114 %), des Cayes (75 %) de Port au Prince (67 %) et de Fond de Nègres (85 %). Et celui du sucre sur les marchés de Fonds de nègres (53 %), Jérémie (46) et Cayes (46 %).

En rythme mensuel, la hausse de la valeur du panier est surtout influencée par les prix du riz (+27 %) et du Sucre (+28 %).

Le prix du riz a surtout augmenté sur les marchés des Cayes (19 %), de Jérémie (19 %), de Jacmel (17 %) et Port de Paix (14 %).

Et celui du Sucre sur les marchés des Cayes (17 %) ; de Jérémie (39 %) de Ouanaminthe (30 %) et de fonds des Nègres (28 %).



Source : CNSA, Novembre 2019

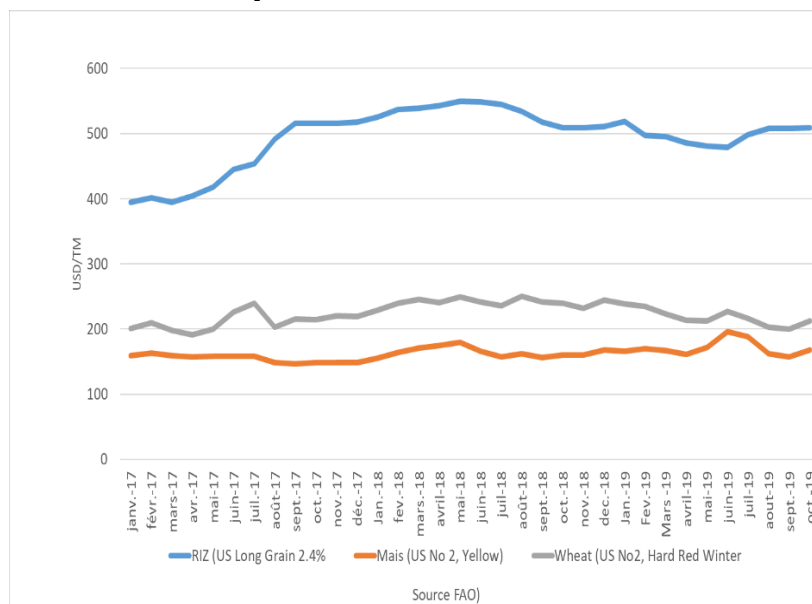
## Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché international<sup>1</sup>

Le comportement des prix des produits importés sur le marché local est déterminé par divers facteurs, entre autres, la tendance des prix au niveau du marché mondial et particulièrement les prix sur le marché américain. Haïti étant

Après 6 mois de baisse continue au cours de la première moitié de l'année, les cours du riz se sont appréciés au cours du troisième trimestre pour se stabiliser **autour de 509 USD au cours des trois derniers mois soit au même niveau que l'année dernière à la même période.**

Le prix du blé américain de référence (n°2 Hard Red Winter) s'est établi en moyenne autour de 212 USD/TM en octobre 2019 contre 200 USD/TM en septembre 2019 et 240 USD/TM en octobre 2018 soit **une hausse de 6 % en rythme mensuel. Par contre, le niveau actuel des prix du blé américain est inférieur de 12 % à son niveau de l'année dernière (octobre 2018).**

### Tendance des prix sur le marché international



Pour le maïs, les prix moyens d'octobre se situent autour de 168 USD soit **une hausse d'environ 7 % par rapport au mois de septembre 2019 et de 5 % par rapport à l'année dernière à la même période.**

Selon la FAO, la hausse des prix du maïs et de blé s'explique par une réduction des **perspectives de récolte dans plusieurs grands pays producteurs** et d'une augmentation de la demande de ce produit. En revanche, les prix pour le riz ont diminué (ou tout au moins se sont stabilisés) en raison de la **faiblesse de la demande et de perspectives indiquant des récoltes de riz relativement abondantes.**

## Situation des conditions de sécurité alimentaire

Selon la dernière analyse IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire réalisée en octobre dernier, les zones les plus affectées par l'insécurité alimentaire sont le bas Nord-Ouest et les quartiers les plus vulnérables de Cité Soleil. Ces deux zones sont classées en phase 4 (urgence) de l'IPC sur une échelle de 5, ce qui signifie que les familles ont des déficits de consommation alimentaire extrêmes. Au total, on estime que plus d'un million de personnes sont en phase 4 (urgence) de l'IPC à travers le pays. Si rien n'est fait, la situation risque de s'aggraver et de nouvelles zones pourraient être en situation d'urgence en 2020.

<sup>1</sup><http://www.fao.org/giews/food-prices/tool/public/#/dataset/international>

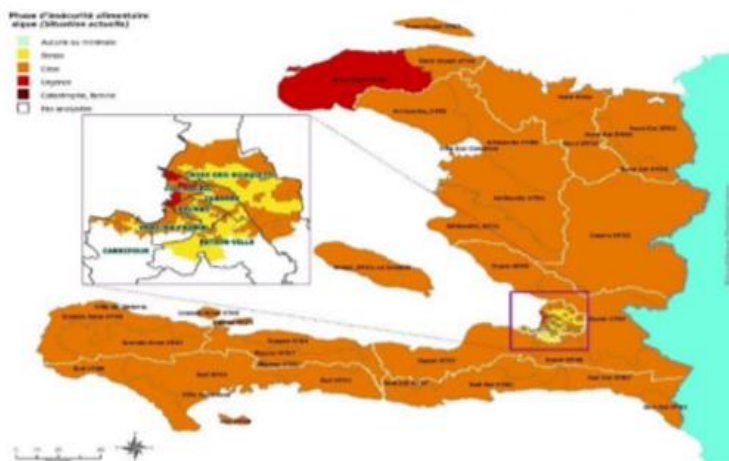
En outre, à l'exception de certains quartiers des zones urbaines, le reste du pays est classifié en phase 3 (crise) de l'IPC. L'Artibonite, les Nippes, la Grand 'Anse et certains quartiers de Croix des Bouquets présentent des taux d'insécurité alimentaire particulièrement élevés.

Au niveau national, pour la période courante allant d'octobre 2019 à février 2020, 10 % de la population analysée (1,046,000 personnes) est en IPC Phase 4 (Urgence) et 25 % (2,627,000 personnes) est en IPC Phase 3 (Crise), représentant approximativement **35 % de la population analysée soit 3,67 millions ayant besoin d'une action urgente.**

L'analyse indique que cette hausse de l'insécurité alimentaire est notamment due à **une hausse des prix des denrées de base de plus de 22 %**, à la **dépréciation de la gourde par rapport au dollar d'environ 24 % en glissement annuel**, aux **troubles socio-politiques** et à la **dégradation des conditions de sécurité** qui a largement réduit l'accès de la population à la nourriture. En outre, dans les zones rurales, le phénomène El Niño a accentué la sécheresse de 2018 qui s'est prolongée jusqu'au premier semestre de 2019 ; cela a engendré une **baisse de la production agricole d'environ 12 % par rapport à l'année dernière.**

En raison de la sévérité de la situation, des actions urgentes sont requises afin d'apporter un soutien aux familles les plus pauvres et les plus affectées par l'insécurité alimentaire. Il sera également crucial d'articuler les interventions d'urgence avec des interventions de relèvement afin d'avoir des effets plus durables et structurels sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles.

Figure 1. Cartographie de l'insécurité alimentaire en Haïti, Oct19-Mars 20



Source : CNSA et partenaires, Octobre 2019